

## Conditions d'inscription

**Formations FPC - DPC :** 

- **Les formations s'adressent à tout médecin conventionné, installé ou remplaçant, elles sont gratuites et indemnisées.**
- Médecin installé, je joins autant de feuilles de soins annulées que de formations souhaitées.
- Médecin remplaçant, je joins une photocopie de ma licence de remplacement ou de mon inscription au Conseil de l'Ordre datée de 2012 et une attestation d'un médecin remplacé au moins 30 jours, consécutifs ou non, dans l'année en cours ou l'année précédente (+ 1 déclaration sur l'honneur datée de 2012 : contacter le secrétariat pour la formulation).
- Je joins autant de chèques de caution de 200 € à l'ordre de MG FORM que de formations souhaitées.  
*N.B : Ce chèque me sera rendu à l'issue de la formation.*
- Les repas de midi et les collations sont pris en charge. Les frais d'hôtellerie (nuit entre les 2 jours de formation) sont pris en charge seulement à partir d'une distance de 100 Km entre le lieu d'exercice et le lieu de la formation.
- MG FORM PL me délivrera à l'issue de la formation une attestation me permettant de percevoir de l'OGC une indemnisation de 15 C/CS par jour. Les conditions de cette indemnisation seront précisées sur l'attestation fournie. Je pourrai percevoir au total pendant l'année civile en cours : 8 fois 15 C/CS.



<b>BULLETIN D'INSCRIPTION</b>
-------------------------------

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... ☎ : .....

Email (*important, pour transmission d'informations*) : .....

**Je m'inscris aux formations suivantes :**

TITRE	DATES	Réservation 1 nuit d'hôtel

**PS : afin que nous puissions vous assurer une place au niveau de l'hébergement, merci de nous signaler votre choix dans le tableau ci-dessus.**

Bulletin à retourner avec vos **chèques de caution** et **feuilles de soins annulées** à :

**MG FORM Pays de la Loire**

**279, route de Clisson**

**44230 SAINT-SEBASTIEN SUR LOIRE**